

Image not found or type unknown



Achat d'un véhicule à crédit

Par **vicenza**, le **06/09/2015** à **12:42**

bonjour

nous sommes entrain d'acquérir un véhicule par le biais d'un crédit (17 000€) - vu le prix prohibitif des assurances invalidité décès (4 000€ sur un prêt de 4 ans pour mon mari 70 ans et moi 65 ans) nous n'avons pas l'intention d'y souscrire - En cas de décès de l'un de nous, la personne survivante peut elle vendre le véhicule et rembourser le crédit ou le véhicule rentre-t-il dans la succession ? nous avons ensemble 3 enfants et cette voiture est notre seul bien car nous ne sommes pas propriétaire mais locataire de notre maison

merci